MAGNY LE MAG

Février 2019
N°2

LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

DOSSIER P.8 À 11

GRAND DÉBAT NATIONAL
VOUS AVEZ LA PAROLE !
P.6

VENEZ PARTICIPER AUX PROCHAINES
RÉUNIONS DE QUARTIER
P.7

VOTRE SOIRÉE DE LA SAINT-PATRICK
P.15

www.magnylehongre.fr @MagnyleHongre

Casino

supermarchés

SUPERMARCHÉ CASINO

40, rue de la Clé des Champs - MAGNY LE HONGRE

À votre service du lundi au samedi de 8h30 à 20h30 et le dimanche matin

DRIVE, Livraison à domicile

SOMMAIRE

P.4 à 7 - Informations locales
LES VŒUX DU MAIRE
GRAND DÉBAT NATIONAL
RÉUNIONS DE QUARTIER
PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉE

P.8 à 11 - Dossier
Le réaménagement du centre-bourg

P.12 - Sécurité
APRÈS LA NEIGE

P.13 - Enfance/Jeunesse
INSCRIPTIONS EN MATERNELLE
DANS NOS CENTRES DE LOISIRS

P.14 à 16 - Prochainement
LES 10 KM DE MAGNY
LA PROGRAMMATION DE FILE7
LES SORTIES DU MOIS DE FÉVRIER
SOIRÉE DE LA SAINT-PATRICK
L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

P.17 - Édito du CCDJ

P.18 - Arrêt sur images
SORTIE POUR LES 14-17 ANS
LA SOIRÉE DU RÉVEILLON
LE REPAS DES AÎNÉS

p.19 - Tribunes
p.20 - Agenda

Mairie de Magny le Hongre
21 rue du Moulin à Vent
77700 Magny le Hongre
Tél. : 01 60 43 51 00
Fax : 01 60 04 15 51
mairie@magnylehongre.fr
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30
(fermée le lundi matin) et le samedi de 8h45 à 12h30
(sauf lors des vacances scolaires)

Numéro 2 - Février 2019 - Tirage : *4 000 exemplaires* - ***Directeur de la publication :*** *Jean Paul Balcou* - ***Rédacteur en chef :*** *Fabrice Lafitte* - ***Comité de rédaction :*** *Laurent Choukroun, Véronique Flament-Bjärstål, Valérie Hérique.* ***Service Communication :*** *Alexandre Carlier, Laurianne du Bois de Gaudusson, Marie Goupil* - ***Photos :*** *Service Communication/Adobe Stock* - ***Conception graphique :*** *Service Communication* - ***Impression :*** *Imprimerie Klein - Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique*

L'ÉDITO DE M. LE MAIRE

Je dis souvent mon aversion pour la communication instantanée. Non que je ne trouve pas d'innombrables qualités à cette technologie qui permet de dialoguer en temps réel. Nous avons su, en tant que collectivité, en tirer le meilleur profit. Mais je suis intimement persuadé que rien ne vaut, lorsque c'est possible, un échange de visu.

Mon âge aidant, j'ai connu une époque où la communication se résumait à des courriers ou à des rencontres planifiées. En quelques décennies, nous sommes passés d'une approche humaine, occasionnelle, et confidentielle des échanges, à une approche dématérialisée, souvent publique, et de l'immédiateté. À l'abri derrière nos écrans, nos réactions sont plus épidermiques. Nous devons également composer avec de nouveaux phénomènes - trolls, fake news ou commentateurs improvisés - qui peuvent compliquer la transmission des messages.

Pour s'en convaincre, il suffit de passer quelques minutes sur les réseaux sociaux de notre Ville. Dans une publication récente destinée à informer les administrés sur l'épisode neigeux, combien de commentaires d'habitants se plaignant de la neige sur les trottoirs devant chez eux (dont le déneigement leur incombe) et du passage de la saleuse dans certaines rues prétendument privilégiées (quand le GPS installé sur la déneigeuse permet d'en suivre le tracé), laissant penser que la municipalité est défaillante. Ces mêmes personnes sont généralement les dernières à s'exprimer quand vient le moment de faire des propositions constructives pour la ville.

Dans ce contexte, l'organisation du Grand Débat National pourrait être une opportunité. Celle d'inciter les habitants à se rencontrer et à réinstaurer entre eux une communication plus proche du sens étymologique du terme, qui signifie "mettre en commun". Je souhaite que les Hongrémaniens s'approprient cet exercice pour partager sereinement leurs idées. La municipalité y jouera tout son rôle puisqu'elle remontera aux services de l'État les préoccupations exprimées.

Dans une même logique, notre Députée, madame Patricia Lemoine, vous recevra au cours d'une permanence parlementaire itinérante, qui se tiendra à la Mairie le 23 février (page 7).

À Magny le Hongre, l'équipe municipale reste et demeure, comme elle l'a toujours été, à travers les réunions de quartiers ou simplement en Mairie, à votre écoute et à votre disposition pour traiter vos problématiques plus locales.

Jean Paul Balcou
Maire de Magny le Hongre

Bien à vous

Voeux du Maire

2019, année à projets

Vendredi 11 janvier, vous étiez plus de 500 à la Salle des Fêtes pour écouter le discours de M.Jean Paul Balcou, Maire de Magny le Hongre.

Les jeunes élus du CCDJ récemment élus ont également présenté leurs vœux.

Les vœux du Maire se sont déroulés le 11 janvier dernier.

La cérémonie officielle des vœux du Maire à la population a accueilli plus de 500 personnes dans la Salle des Fêtes de la Ville pour un moment de convivialité et de partage. Dans l'assistance, de nombreux invités officiels étaient présents, parmi lesquels les vice-présidents de Val d'Europe Agglomération, l'ensemble des Maires du Val d'Europe mais aussi des Communes voisines, des représentants des corps de police, de gendarmerie et des sapeurs-pompiers, des entrepreneurs hongrémaniens ou encore des figures du tissu associatif local. Après le discours des élues du Conseil Consultatif Des Jeunes (CCDJ), le Maire s'est adressé à l'auditoire.

Val d'Europe qui grandit

Jean Paul Balcou a salué la parfaite intégration en 2018 de Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-Saint-Denis à Val d'Europe Agglomération. Il a aussi mentionné l'étude des demandes d'intégration d'Esbly, Montry et Saint-Germain-sur-Morin pour 2020. Autre dossier au centre des préoccupations, la création du demi-barreau sud-A4 qui permettrait de désengorger les routes de Bailly-Romainvilliers et de Magny le Hongre. Des réponses de l'État sont attendues très prochainement. L'arrivée du festival musical Val de Rock les 28, 29 et 30 juin 2019, la création d'un campus universitaire pour les salariés de l'entreprise Deloitte à Bailly-Romainvilliers ou encore l'accroissement du nombre d'élèves à l'École de Musique Intercommunale sont autant de réussites dont le Val d'Europe peut se féliciter.

“Bientôt l'installation de feux tricolores à la sortie de Magny, rue du Moulin à Vent.

Les réalisations 2018 à Magny

Jean Paul Balcou a profité de l'occasion pour rappeler les projets ayant été menés à leur terme avec succès à Magny le Hongre lors de l'année écoulée : le réaménagement du terrain dit "du cheval", l'inauguration et l'ouverture de la résidence intergénérationnelle *l'îlot vert*, la mise en place du Budget participatif, la mise à disposition d'un architecte-conseil en Mairie, le renforcement des équipes de la Police Municipale, l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection et leur évolution vers la vidéoverbalisation, la création d'un nouvel événement sportif avec le trail nature "La Hongrémanienne" ou encore la modernisation du site Internet et du bulletin municipal de Magny le Hongre.

2019, année de projets

Le Maire a annoncé les nombreux projets qui jalonneront 2019 à Magny le Hongre dont voici la liste :

- Une réflexion autour d'un projet de béguinage (de petites maisons individuelles réservée aux seniors) qui pourrait voir le jour dans la ZAC de Courtalin,
- La poursuite de l'urbanisation du nord de la Commune avec l'implantation de deux programmes immobiliers prévus pour 2021,
- Le réaménagement du centre-bourg, entamé avec le jardin Dupré (voir notre dossier, pages 8 à 11),
- L'installation de feux tricolores à la sortie de Magny le Hongre, rue du Moulin à Vent, demandée de longue date par les élus de la Commune,
- L'installation de feux tricolores rue des Cottages, rue des Cygnes et entre la RD93 et la rue de Magny,
- La mise en place d'un parcours culturel dans différents points de la Ville,
- Le début des travaux pour le restaurant Quai Est.

Pour la dernière année pleine de leur mandat, les élus de Magny le Hongre sont plus jamais dynamiques et impliqués au service des habitants.

Grand Débat National
Vous avez la parole !

Le Grand Débat National ouvre la possibilité aux Français d'être entendus. À Magny le Hongre, un cahier de doléances et une réunion publique attendent vos propositions.

Dans sa lettre ouverte aux Français, le président de la République, Emmanuel Macron, invitait les habitants de notre pays à prendre part à un Grand Débat National. Quatre grands thèmes touchant directement la vie quotidienne des Français ont été identifiés :

- Transition écologique
- Fiscalité et dépenses publiques
- Démocratie et citoyenneté
- Organisation de l'État et des services publics

Un site dédié *www.granddebat.fr* a été mis en place le 21 janvier dernier pour permettre à chacun d'y déposer sa contribution. Il est également possible d'envoyer cette dernière à l'adresse postale :

Mission Grand Débat
244 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Une mission interministérielle intitulée "Grand Débat National", créée par décret et placée sous l'autorité du Premier ministre, est chargée de la logistique du débat. Deux membres du Gouvernement pilotent la consultation : la secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique, Emmanuelle Wargon, coordonne la logistique ; le ministre chargé des Collectivités territoriales, Sébastien Lecornu, qui anime le réseau des Maires. Pour garantir l'indépendance de l'opération, un collège de cinq "garants" indépendant du Gouvernement a été désigné.

Ce qui est prévu à Magny le Hongre

Les élus de Magny le Hongre, au premier rang desquels le Maire Jean Paul Balcou, ont souhaité que leurs habitants puissent s'exprimer librement et de la façon la plus constructive possible. Depuis le 15 janvier, et jusqu'au 15 mars, un cahier de doléances est disponible à l'accueil de votre Mairie afin de recueillir vos attentes et vos idées. La Municipalité vous attend aux heures d'ouverture pour déposer vos remarques sur papier libre et émarger sur le cahier de doléances.

> *« Une grande réunion publique se tiendra vendredi 8 février, à 19h dans la salle du Conseil.*

En outre, une réunion publique se tiendra **vendredi 8 février, à 19h**, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Des groupes de travail seront constitués sur chacun des grands thèmes de la concertation.

Et ensuite ?

Vos doléances seront directement transmises aux services de l'État qui se chargera d'en faire la synthèse.
À partir du 1er mars, des conférences citoyennes régionales seront organisées. Le président de la République s'est engagé à présenter les résultats de la consultation aux Français en avril 2019.

+ d'infos

La lettre du président de la République est à retrouver sur *www.magnylehongre.fr*

Participez aux réunions de quartier

Deux réunions publiques approchent à Magny le Hongre et se tiendront les 16 février et 16 mars prochains. Venez dialoguer et échanger avec vos élus sur les projets en cours dans votre Commune.

Comme chaque année, la Ville de Magny le Hongre organise plusieurs réunions publiques pour permettre aux habitants de la Commune de venir à la rencontre de leurs élus. Ces deux réunions se dérouleront aux dates suivantes :

Samedi 16 février, à 10h, dans la salle polyvalente de l'école Éric Tabarly (pour les habitants des quartiers du Golf et Sainte-Geneviève)

Samedi 16 mars, à 10h, dans la salle polyvalente de l'école Charles Fauvet (pour les habitants des quartiers du Lochy et des Sources)

Le rappel de la délimitation des quartiers et des sujets prioritairement abordés sur *www.magnylehongre.fr*

Pourquoi est-il important de venir à ces réunions ?
Les habitants de la Commune sont invités à rencontrer leurs élus pour prendre connaissance des projets en cours à Magny le Hongre. Jean Paul Balcou, Maire de Magny le Hongre, sera lui-même présent et disponible pour chacune des personnes dans la salle. Il sera entouré de ses Adjoints qui pourront apporter des réponses détaillées à vos questions sur les sujets pour lesquels ils disposent d'une délégation. Lors de ces réunions devenez les acteurs de votre ville en échangeant directement avec celles et ceux qui mènent la politique et le développement de notre Commune. Dès à présent, notez vos questions, vos requêtes, vos idées sur tous les sujets qui concernent la vie quotidienne de la Commune et venez les partager avec l'assistance lors de débats constructifs et apaisés. Vos élus vous attendent.

Votre députée vous reçoit

Le 23 février, Patricia Lemoine sera en Mairie de Magny le Hongre.

Patricia Lemoine, députée de la 5e circonscription de Seine-et-Marne, se tiendra à la disposition des habitants, **samedi 23 février, de 10h à 12h.** Cette dernière vous attendra à l'Hôtel de Ville, sans rendez-vous, pour partager vos difficultés du quotidien. Depuis sa nomination à l'Assemblée nationale en novembre 2018 en lieu et place de Franck Riester, devenu ministre de la Culture, Patricia Lemoine a lancé des permanences décentralisées sur toutes les communes de la circonscription afin d'aller à la rencontre des habitants. Patricia Lemoine est membre de la Commission Finances de l'Assemblée nationale mais participe également au travail législatif et au travail de contrôle du Gouvernement, qu'elle peut interroger sur les préoccupations des administrés.

+ d'infos
Contact : *patricia.lemoine@assemblee-nationale.fr* / 01.40.63.52.06

Le centre-bourg

Le centre-bourg de Magny le Hongre est en pleine mutation. Passage en revue des changements en cours et à venir.

Après annonce dans plusieurs éditions des derniers mois de feu "La Lettre du Maire", le centre-bourg de Magny le Hongre a opéré le début de sa mue. Il suffit de sa balader près du poste de Police Municipale pour s'en convaincre.

RÉAMÉNAGEMENT ET REVITALISATION

Le centre-ville de Magny le Hongre souffre aujourd'hui de la dispersion des commerces sur plusieurs zones d'activité (rue des Labours, rue de l'Épinette, rue de la Clé des Champs, rue de la Houe). Des groupes de travail composés d'élus et d'agents de la Ville ont planché sur le sujet depuis 2016 et ont annoncé l'avancée de leurs réflexions lors des différentes réunions de quartier. Il est ressorti de ces travaux la nécessité de redynamiser le centre-bourg en apportant une cohérence dans la zone située entre l'Hôtel de Ville et la place de l'Église et en facilitant la rencontre des habitants avec leurs commerçants de proximité. La mise en place du "périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité" décrit dans la Lettre du Maire d'octobre 2018, rejoignait cet objectif. Cet aménagement devrait aussi permettre de créer une zone de respiration dans la Ville en installant une zone piétonne permettant d'aller du jardin Dupré au collège Jacqueline de Romilly (en orange sur le plan ci-contre).

DES PROJETS À COÛTS MAÎTRISÉS

Dans cette optique, la Municipalité a travaillé sur les possibilités offertes par l'actuel centre-bourg, envisageant des acquisitions de locaux (local commercial, ferme Goudailler - hors plan) et d'espaces sur la voie publique (places de stationnement rue de l'Épinette), le rafraîchissement de bâtisses appartenant déjà à la Ville (Maison et grange Dupré) et la mise en valeur de terrains (jardin Dupré).
Les travaux s'étaleront sur plusieurs années pour permettre la mise en place de ce nouveau centre de vie et à la Ville d'absorber sainement les coûts de cette opération d'envergure.

va changer

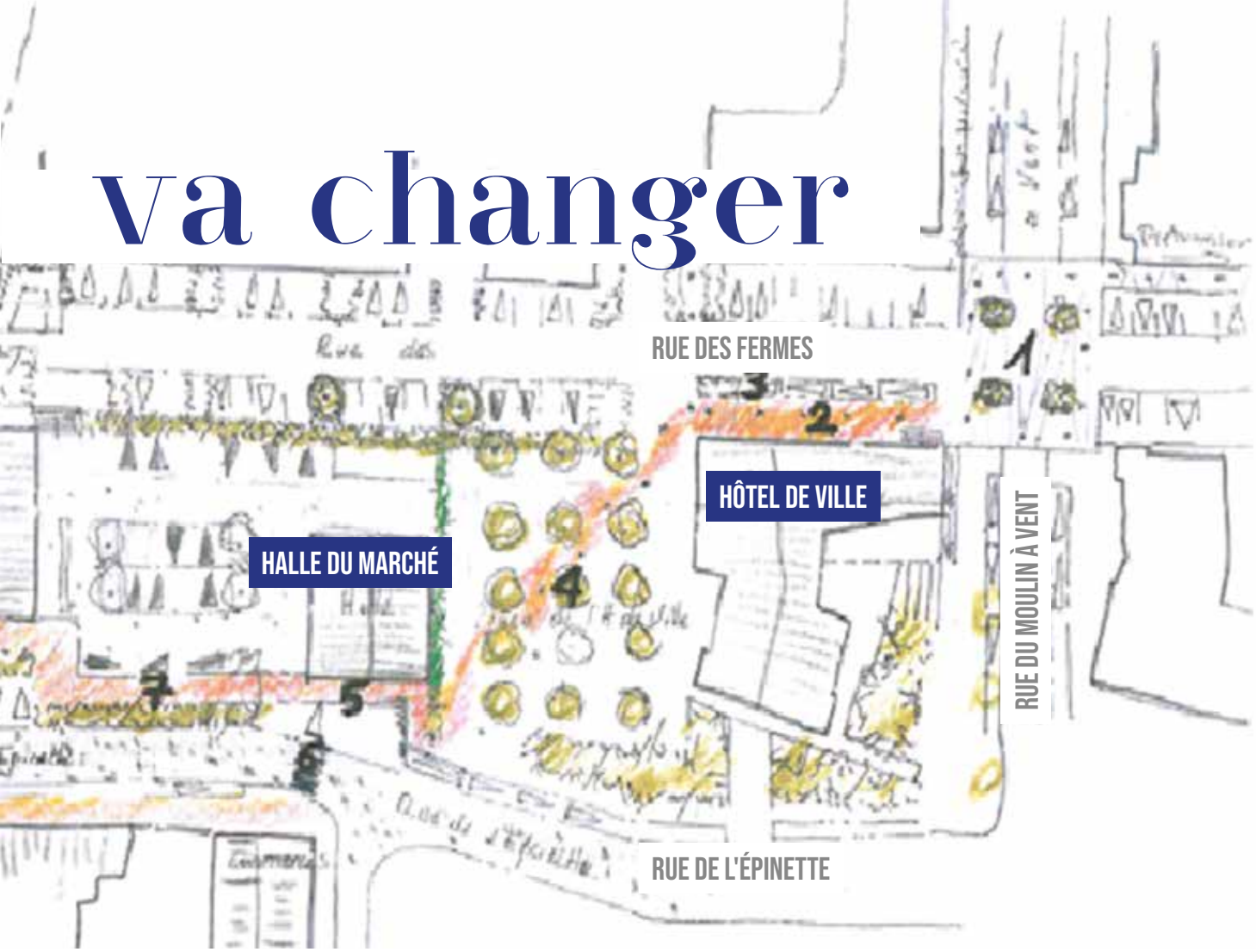

LE POINT SUR LES TRAVAUX À VENIR

Le projet global se divise en cinq zones de travaux qui inclueront toutes une phase de mise aux normes sur le plan de la sécurité et de l'accessiblité.

Le **jardin Dupré** est la première pierre de ce projet. Il est même en partie terminé puisque l'engazonnement de l'espace vert a été effectué à l'automne. Ne manquent désormais plus que la finalisation des trottoirs dans la rue de l'Église conditionnée par la modification des réseaux concessionnaires (assainissement, gaz, électricité, etc.) et l'éclairage public. La dernière touche sera apportée sur le parvis après la réfection de la Maison Dupré et de la grange.

“Magny le Hongre bâtit son avenir tout en conservant son identité et son histoire. Plusieurs années seront nécessaires à la réalisation de ce projet dans sa globalité.

La **Maison Dupré**, qui jouxte le jardin, accueillera les locaux de l'École de Musique Intercommunale à Magny le Hongre. Le projet vise à réhabiliter le bâtiment en y ajoutant une façade (côté jardin) plus moderne dans laquelle sera implanté un escalier, mais aussi un ascenseur, dans le prolongement de la politique municipale menée en faveur des personnes à mobilité réduite.

La **grange**, attenante à la Maison Dupré, fait aujourd'hui partie de l'espace dédié à la Police Municipale qui y sera affectée à 100% une fois sa réhabilitation réalisée. Le bâtiment est celui qui nécessitera le plus de travaux. Ces derniers devraient démarrer dès cette année et se terminer au premier semestre de 2020.

Le **local commercial** entre la rue de l'Église et le parking de la place du Marché occupera une place centrale dans le projet, de par sa position géographique. Les élus ont dernièrement donné un avis favorable à son acquisition qui devrait être entérinée au cours du Conseil municipal du **11 février 2019**. La Ville étudie des propositions en vue de son occupation et de son exploitation future.

En parallèle, la Municipalité a souhaité préserver son patrimoine historique en faisant l'acquisition d'une ancienne **ferme datant du début XXème** (voir page 11), rue du Toque Bois. Magny le Hongre bâtit son avenir tout en conservant son identité et son histoire. Plusieurs années seront nécessaires à la réalisation de ce projet dans sa globalité.

Vision

Le plan du futur centre-bourg est tracé. Chacun des bâtiments et espaces le composant nécessite des travaux.

LE JARDIN DUPRÉ, PREMIÈRE PIERRE DU PROJET 1

Entamée en 2018, la réhabilitation du jardin Dupré, derrière le poste de Police Municipale, est quasiment terminée (détail page 9). Les piétons pourront très bientôt s'y promener.

UN ESPACE INTÉGRALEMENT DÉDIÉ AUX PIÉTONS

Les piétons se rendront sans risque de la maison Dupré au collège Jacqueline de Romilly, sur un cheminement pavé. Neuf places de stationnement privées ont été acquises dans la rue de l'Épinette afin de parachever cet aménagement.

LA GRANGE ET LE GROS-ŒUVRE 2

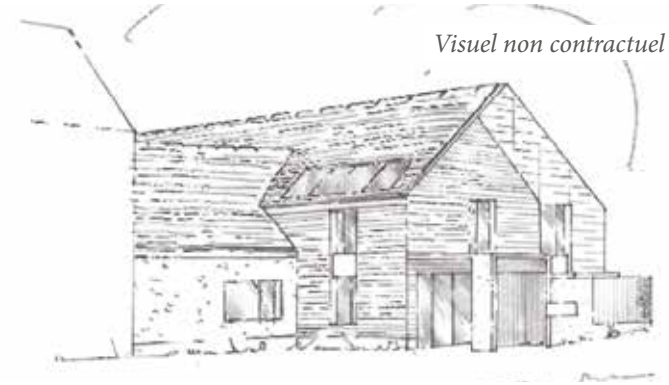

La Police Municipale est actuellement logée dans la Maison Dupré. Les effectifs et les besoins augmentant, l'avenir de ce service se situe dans l'actuelle grange, le long de la rue des Andains. C'est le plus gros chantier du projet puisque, de par ses fondations inexistantes et la fragilité des murs, le bâtiment devra probablement être reconstruit. Il occupera un volume similaire, comprenant un espace d'accueil du public, plusieurs bureaux, et l'ensemble des aménagements sécuritaires nécessaires à un poste de police. Sauf imprévu, il s'agit du prochain chantier à venir dans le cadre du réaménagement du centre-bourg. Il devrait débuter ces prochains mois pour une livraison au premier semestre 2020

LE LOCAL COMMERCIAL, AU CENTRE DU PROJET 3

Le local commercial situé entre la rue de l'Église et le parking de la place du Marché occupe une position stratégique dans la zone. Ce local de pied d'immeuble se situe dans une copropriété et n'est plus loué depuis plus de deux ans. Sa superficie de 200 m², avec la possibilité d'y exploiter une terrasse orientée plein sud, est un atout considérable pour l'attractivité du

d'avenir

centre-bourg qui pourrait bénéficier d'un ou plusieurs commerces de consommation directe supplémentaires, attirant du public sur la zone pour un moment de convivialité. Des discussions sont actuellement en cours pour étudier les possibilités qu'offre le lieu, véritable passerelle entre la nouvelle placette (le jardin Dupré) et la place du Marché.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DANS LA MAISON DUPRÉ 4

La Maison Dupré, qui surplombe le jardin en cours de réhabilitation, accueille actuellement les services de la Police Municipale. Il accueillera dans un futur proche l'École de Musique Intercommunale (sur le territoire de Magny le Hongre). Sur deux étages, sont prévus une salle de représentation, un ou deux studios d'enregistrement, plusieurs salles de répétition et de cours, dans un espace accoustiquement traité.
Avant d'y entamer des travaux, la grange doit être fonctionnelle pour accueillir la Police Municipale.

PLUS AU SUD, LA FERME GOUDAILLER

Évoquée lors de la cérémonie des vœux du Maire le 11 janvier dernier, l'acquisition de la ferme Goudailler (hors plan), accessible depuis la rue du Toque Bois, est effective. La structure se compose de deux maisons, d'une grange, d'une étable, d'un hangar, d'un puit et d'un terrain de 2 524 m². Une première maison sera mise aux normes en terme de sécurité et d'accessibilité dès 2019 afin d'accueillir des associations hongrémaniennes dans un futur très proche.
Les bâtiments, qui font partie du patrimoine de la Commune, seront intégralement conservés du fait de leur bon état. Le grand terrain pourrait être exploité à l'avenir par les centres de loisirs, les écoles ou utilisé pour des activités communales extérieures.

Après la neige

L'épisode neigeux des 22 et 23 janvier a été parfaitement appréhendé et pris en charge par les services de la Ville, malgré quelques débats sur les réseaux sociaux.

La neige était annoncée et la neige est venue. Mardi 22 et mercredi 23 janvier, la Ville de Magny le Hongre s'est recouverte d'un manteau blanc de près de 5 cm. Météo-France avait prévenu plusieurs heures à l'avance de ce phénomène hivernal qui toutefois, devait être bien moins soudain et important que celui du mois de février 2018 qui avait paralysé une grande partie de l'Île-de-France.

Les services techniques sur le pont
Dès la veille, les agents municipaux des services techniques avaient salé préventivement les grands axes et une partie des axes secondaires comme le prévoit le Plan Neige de la Ville. Dès la chute des premiers flocons, ce sont une quinzaine d'agents et deux véhicules de services (un tracteur et une camionnette) faisant office de lame et de saleuse qui sont entrés en action dans toutes la Ville. Les températures négatives et les chutes en continu ont permis à la neige de tenir en attendant le passage des services de la Commune. Les transports en commun ne se sont interrompus qu'en fin de journée, le mardi, par mesure de précaution, mais les axes prioritaires où ils circulent habituellement ont été très vite dégagés, de même que les parvis des bâtiments publics - en premier lieu les écoles - puis les rues menant à des lotissements en pente, et enfin les axes secondaires.

Quelques rappels utiles
Les réactions épidermiques, voire agressives, de certains habitants sur les réseaux sociaux de la Ville ont permis de mettre le doigt sur une grande méconnaissance autour d'un épisode neigeux en ville. L'occasion de rappeler quelques points essentiels :

• Par arrêté municipal du 23 janvier 2004, les habitants ont **obligation de déblayer le trottoir devant leur logement** (neige, feuilles mortes, verglas), jusqu'à la route. Dans le cas des habitations collectives, c'est au gardien ou au gestionnaire de l'immeuble de s'en charger.

• La Ville n'a pas autorité pour intervenir sur les parcelles privées, comme par exemple le parking du centre commercial, rue de la Clé des Champs.

• L'action du sel sur la route n'est pas immédiate. Il faut un passage renouvellé des véhicules pour faire fondre la neige.

• Mettre une grande quantité de sel peut être très efficace dans un court laps de temps. En revanche, cela a un effet négatif à long terme sur l'état de la chaussée et tout ce sel partira ensuite dans la nature, ce qui n'est pas sans impact sur l'environnement. La Ville a trouvé un équilibre à 15 grammes par m².

Chiffres clés
Magny le Hongre se compose de 40 km de routes et 80 km de trottoirs. Avec des effectifs et équipements restreints, adaptés à la taille de notre Commune, l'effet des opérations de déblayage ne peut pas être immédiat dans toutes les rues de Magny. Chaque jour, les véhicules de service ont roulé plus de 100 km (tracé GPS à l'appui) pour déverser 8 tonnes de sel.

Inscriptions en maternelle

La rentrée scolaire 2019-2020 se prépare déjà ! Voici toutes les informations pratiques pour la rentrée de votre enfant.

En vue de la **première inscription à l'école**, les parents des enfants nés au cours de l'année 2016 sont invités à se rendre en Mairie pour toutes les démarches liées à la scolarisation de leur enfant. Retrouvez la liste des documents nécessaires avant toute inscription :

• La fiche d'inscription à compléter (téléchargeable sur le site de la Ville, rubrique *Jeunesse/Groupes scolaires* ou à retirer en Mairie),
• Une photo à coller,
• Une attestation de responsabilité civile,
• Un justificatif de domicile de consommation (facture, téléphone ou quittance de loyer) de moins de 3 mois.
• Le livret de famille ou les copies intégrales des actes d'état civil de l'enfant,
• Une copie de la page du carnet de vaccinations,
• L'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 (si vous souhaitez bénéficier des tarifs adaptés à vos ressources)
• En cas de séparation ou divorce : la copie du jugement de divorce ou l'attestation de séparation signée des deux parents (le calendrier pour les gardes alternées)

Date butoir de la réception des dossiers d'inscription en Mairie : Vendredi 15 mars.

+ d'infos

Pour toute question, contactez le service Enfance-Jeunesse-Éducation à *service-education@magnylehongre.fr* ou via le kiosque famille

Les vacances dans nos centres de loisirs

Durant les vacances scolaires (23 février - 11 mars), l'accueil de loisirs *Les P'tites Canailles* fermera ses portes. Les services techniques de la Ville y entameront des travaux d'adaptabilité pour permettre l'accès aux locaux par tous, travaux intervenant dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) déjà bien entamés sur les bâtiments publics de la Commune.

Pendant toute la durée des travaux, les centres de loisirs *Le Paradis des Ouistitis* et *Les P'tits Farfadets* resteront bien entendu ouverts et les habitués des P'tites Canailles seront accueillis temporairement au centre de loisirs des Ouistitis.

Planning d'activités thématiques

Pour les vacances, en plus des calendriers d'activités mensuels, retrouvez le planning des animations quotidiennes proposées par les centres de loisirs pendant les deux semaines de congés scolaires. Pour retrouver toutes les informations et les thématiques proposées aux enfants, rendez-vous sur le site de la Ville *www.magnylehongre.fr* rubrique *Jeunesse/Les Centres de Loisirs.*

Courez les 10 km de Magny

Le 17 mars, prenez part à ce grand événement sportif et solidaire au profit de l'association ELA. Les inscriptions sont ouvertes.

La quatorzième édition des 10 km de Magny se tiendra le **dimanche 17 mars** dans nos rues. Pour y prendre part, vous avez trois possibilités. La plus simple est de vous rendre sur le site *www.le-sportif.com* où l'événement est listé (onglet "Calendrier"). Vous pouvez également vous inscrire par correspondance ou directement sur place, au gymnase Émilie Andéol, le jour de la course. L'inscription est de 14€ (15€ sur place). Un certificat médical d'aptitude à la course à pied est obligatoire pour les non licenciés. Deux courses (gratuites) attendent les enfants : 800 m pour les 7-11 ans, 1 600 m pour les 12-15 ans.

+ d'infos

Flyer-bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie

Rappel...

LES SORTIES DU MOIS DE FÉVRIER

MATCH À L'IMPROVISTE

Samedi 9 février, deux équipes s'affrontent dans un match d'improvisation épique ! Venez soutenir vos comédiens préférés, ce soir, c'est vous qui décidez !

▶ 20h30, Salle des Fêtes

SAINT-VALENTIN

Jeudi 14 février, musique et magie pour la Saint-Valentin. Dégustez un repas gourmet en présence de l'être aimé.

▶ 20h, Salle des Fêtes

+ d'infos

Réservation en ligne sur *www.magnylehongre.fr*

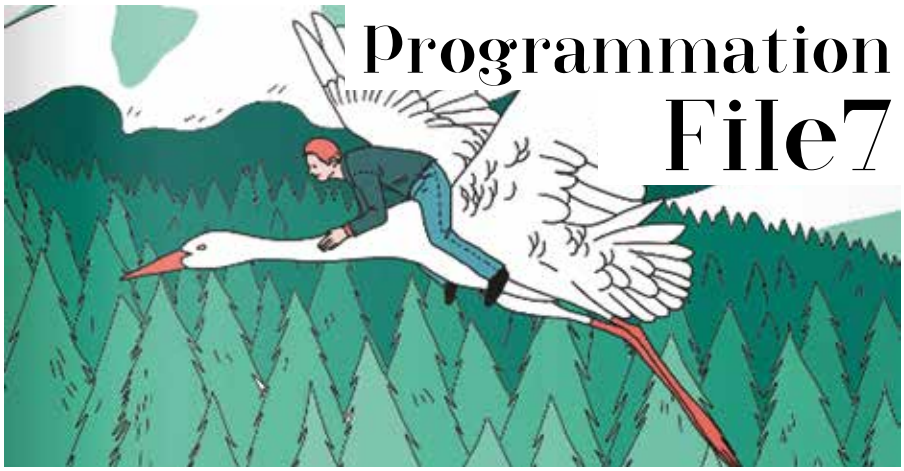

Programmation File7

Commencez l'année en musique avec File7 !

Toute l'année, la salle de musiques actuelles File7 vous permet de profiter d'une sélection de concerts. Vivez au rythme de la musique en retirant votre carte d'abonnement et obtenez de nombreux avantages : des réductions, un concert gratuit par trimestre, une place offerte pour une place achetée par trimestre... Pop, rock, hip hop, électro, rap, et autre : il y en a pour tous les goûts.

Concerts à venir

En février, pas moins de huit concerts seront proposés par File7 : Ramo, Monster Magnet + Puppy, Pumpkin & Vin's Da Cuero, Clément Bazin + Kazy Lambist, Joko, Agar Agar + Leoni Pernet, The Pirouette + Suzane et une soirée scène ouverte pour des artistes qui souhaitent se faire entendre.

À noter également dans vos agendas, la venue exceptionnelle d'une grande figure de la chanson française : **CharlÉlie Couture, le samedi 16 mars**.

+ d'infos

File7 - 4 rue des Labours - Programme et réservations sur *www.file7.com*

Outside Duo

Soirée de la Saint-Patrick

L'Irlande s'invite à Magny le Hongre samedi 16 mars

The Murphy sisters

16 mars

En mars, vibrez aux sonorités de l'Irlande, la Saint-Patrick fait son retour ! Et pour célébrer cette fête populaire, la Ville de Magny le Hongre vous propose une soirée musicale et dansante. La formule reste similaire à celle de l'an passé avec différents spectacles entrecoupés d'entractes avec l'ouverture d'une buvette. Découvrez ou redécouvrez les musiciens d'exception qui ont participé aux précédentes éditions de cet événement toujours apprécié des Hongrémaniens. En première partie, les trois sœurs Irlandaises de *The Murphy Sisters*, présentes au Festival interceltique de Lorient en 2018, vous surprendront avec leurs compositions originales, leurs mélodies et leurs arrangements musicaux.

Concert à quatre mains

En seconde partie de soirée, c'est le groupe *Outside Duo*, déjà présent lors de la Saint-Patrick 2016 qui présentera son nouveau spectacle "SYAJ". Les deux musiciens vous entraînent dans leur univers. Juste équilibre entre la musique celtique, la chanson française et le pop-rock, les compères bretons s'approprient la scène et entrent en osmose avec le public. Violon, guitare, mandoline, piano, percussion, bodhran, les mélodies se mêlent, une véritable orchestration à quatre mains. Les amateurs de danse ne seront pas en reste puisque l'association Siamsa, toujours présente pour l'occasion, sera également de la partie en proposant tout au long de la soirée des démonstrations de danses irlandaises. Partez pour Dublin le temps d'une soirée tout en restant à Magny le Hongre, et vivez une Saint-Patrick pas comme les autres.

+ d'infos

Soirée de la Saint-Patrick
Samedi 16 mars, 20h30 à la Salle des Fêtes

Réservations
www.magnylehongre.fr

Plein tarif 25€ ,
tarif réduit 20€,
tarif enfant 12€.

Ces tarifs incluent la boisson à discrétion

Du côté de nos associations

Judo solidaire

Le Judo Club du Val d'Europe a organisé son tournoi de Noël et une collecte pour le Téléthon 2018.

708 judokas sont venus de toute la région parisienne au Gymnase Émilie Andéol pour y collecter un grand nombre de médailles remises par Jacqueline Mikaëlian, Conseillère municipale. Cette manifestation a permis de rapporter 405€ grâce aux dons des enfants et de leurs parents. L'un d'entre eux avait confectionné un gâteau "Téléthon" pour l'occasion. Bravo à toutes et tous pour votre solidarité !

Golf au collège

Le collège de Magny excelle au niveau départemental.

Grâce à l'Association Sportive Golf Val d'Europe et à ses encadrants, très actifs sur le secteur, le golf se développe à Magny le Hongre et particulièrement au collège Jacqueline de Romilly. En fin d'année se déroulait le championnat départemental UNSS au golf de Disneyland. Le collège de Magny le Hongre termine premier dans les deux catégories : Excellence et Établissement. La troisième équipe termine deuxième dans la catégorie Établissement. Bravo !

Badminton dans le noir

Le club local valeuropéen Vebad organise une nuit exceptionnelle autour du badminton. Durant toute l**a nuit du samedi 9 au dimanche 10 février**, à partir de 19h30, venez participer au Blackminton !
Dans le même esprit que l'événement municipal Magny by Night, venez jouer les fous du volant dans le noir, les lignes du terrain, les filets, les raquettes et les volants n'étant éclairés que par la lumière noire. La soirée est payante et ouverte aux adhérents et aux non-adhérents de l'association.

CONNAISSEZ-VOUS... LA COURTE ÉCHELLE

L'association *La Courte Échelle* propose aux parents et aux jeunes enfants de la Commune de venir prendre un peu de temps pour eux dans un espace qui leur est totalement dédié. Cet **espace de jeu libre** est un lieu de socialisation et de parole où les enfants, de la naissance à leurs 4 ans, découvrent le monde qui leur est proposé et partent à la rencontre des autres en compagnie de leurs parents. L'accueil est anonyme et une participation de 1€ est demandée en arrivant.
Informations : par téléphone au 06.66.78.99.35 ou par email à *lacourteechelle77@gmail.com*
Site Internet : *www.la-courte-echelle.info*

8 déc

SORTIE JEUNE À LA BRIQUETERIE

Bowling, Karting et Laser Game, c'est le programme qui attendait les jeunes Hongrémaniens à l'occasion de la sortie dédiée aux 14-17 ans organisée par la Ville en fin d'année.

31 déc.

SOIRÉE DU NOUVEL AN

Ils ont fini 2018 en beauté, les 153 participants à la soirée du Réveillon ont pu festoyer et célébrer la fin de l'année en musique aux cotés du groupe Ambre 9.

27 janv.

REPAS DES AÎNÉS

Nos aînés étaient conviés au grand repas dansant, animé par l'association Dance Music Cie, que la Ville organise tous les ans. En photo, Marcelle, 98 ans, l'une des nos doyennes de Magny le Hongre, sur la piste de danse avec Fabrice Lafitte, Conseiller municipal délégué à la communication.

L'édit' du CCDJ

LE CCDJ A ÉLU SON NOUVEAU MAIRE

Vendredi 11 janvier, le Conseil Consultatif Des Jeunes (CCDJ) était présent lors des vœux à la population. Jean Paul Balcou, notre Maire, a souhaité que les vœux débutent par notre discours et nous le remercions. Celui-ci, lu par deux jeunes élues, Blessing Bakua et Matylde Eliasu, est disponible en vidéo sur le site Internet et sur le compte YouTube de la Commune.
Le lendemain, samedi 12 janvier, le Conseil Consultatif Des Jeunes s'est réuni pour élire son Maire Junior. Douze jeunes élues se sont portées candidates parmi les 17 jeunes élues présentes.
Le premier tour a permis d'élire **Matylde Eliasu** (à droite avec l'écharpe sur la photo) qui est arrivée largement en tête devant ses autres camarades et qui devient donc Maire pour le mandat 2018-2020 du CCDJ. Un deuxième tour a été nécessaire pour départager les deux suivantes arrivées ex-aequo. C'est finalement **Sarah Abel** (à gauche avec l'écharpe ci-dessous) qui a remporté le plus de voix et devient donc Adjointe au Maire.

RETOUR SUR LE LOTO DU CCDJ

C'est désormais une tradition pour les membres du CCDJ de vous proposer cet événement chaque début d'année. Cette édition était la première animation en solo pour les nouveaux élus.
L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance conviviale avec **près de cent personnes présentes**. Les vingts plus chanceux ont été récompensés par des cadeaux offerts par la Ville et par Casino, partenaire de l'opération. Parmi ces lots: une valise, un casque audio, un robot de cuisine, un maxi kit de coloriage, des coffrets pour préparer des macarons, des mojitos ou des recettes dans des coquetiers, une tasse "Champion du monde", un racloir à fromage, un quiz "Une saison au zoo", et bien d'autres. Bravo à toutes et tous.

DANS NOTRE AGENDA

En mars, les élus du CCDJ iront à la rencontre Phoenix Seniors pour un goûter et une après-midi jeux de société.
En avril, rendez-vous à notre collecte en faveur de l'Oasis et notre chasse aux œufs en partenariat avec Casino.

Liste de l'opposition TOUS POUR MAGNY

Comme je l'ai déjà évoqué , l'urbanisation de Magny le Hongre a beaucoup évoluée ces 30 dernières années. Devant cette transformation significative, je constatais que le patrimoine culturel de la commune était quasiment resté en l'état. C'est pourtant dans ces moments clés qu'il faut laisser des traces dans l'histoire.
C'est ainsi qu'en 2017, j'ai proposé ce projet au Conseil Municipal. Depuis, notamment avec Marie-France Aubey , 1ère Adjointe au maire chargée de la Culture , nous avons imaginé un projet en plusieurs volets. Le premier, que l'on peut admirer sur le giratoire dit de -"Bellesmes"- représente la statue de Jacques le Hongre, écuyer du Roy , qui administra les terres de Menniaco dictite Hungre -"Magny le Hongre"- à partir de 1412 et qui donna son nom à notre ville.
Cette statue de style contemporain , fabriquée en acier corten, représente un cavalier derrière l'inscription du nom de notre ville. Un éclairage adapté complètera cette installation.
Bernard NOEL

Liste de la majorité J'AIME MAGNY LE HONGRE

JUSTE UNE MISE AU POING
Je suis effaré par la montée de violence de ces dernières semaines.
Sous couvert de la souffrance d'une partie des français et du mouvement des gilets jaunes un boxeur frappe des CRS, un policier boxe des manifestants. Mais comme ça ne suffit pas, deux rappeurs bien connus annoncent qu'ils vont régler leurs comptes sur un ring, le tout organisé par un animateur de télévision qui officie le soir sur C8. Ce même animateur veut maintenant combattre ses trois meilleurs ennemis à coups de poing.
Quel exemple pour nos enfants !
Le poing est l'arme des faibles d'esprit.
Dans une équipe, y compris au sein du Conseil municipal, nous pouvons ne pas être d'accord sur certains points. Dans ce cas, rien ne sert de taper du poing sur la table. La meilleure solution pour trouver un terrain d'entente reste l'écoute, le dialogue et la concertation. Un point c'est tout.
Une fois la situation apaisée, les différents protagonistes peuvent enfin rentrer chez eux, dormir à poings fermés.
Fabrice LAFITTE

À côté de la plaque

Découvrez l'histoire de Magny le Hongre à travers l'explication de ses plaques de rues.

La **Belle Joséphine** n'a rien à voir avec la célèbre chanteuse américaine naturalisée française Joséphine Baker ou encore Joséphine de Beauharnais, l'épouse de Napoléon Bonaparte.

La Belle Joséphine est une pomme de grande taille originaire de la Brie, jaune clair à l'ombre et rouge au soleil. Elle a été créée au XVIIIe siècle. Juteuse et très colorée, elle pousse sur des vergers à hautes tiges. Sa floraison débute en avril pour une fructification en octobre. Ce fruit est également surnommé par les pomologues "Monstrueuse Pippin" ou encore "Impératrice Joséphine".

AGENDA

Toute l'actualité de Magny le Hongre sur www.magnylehongre.fr ou sur les réseaux sociaux @MagnyleHongre

VENDREDI 8 FÉVRIER

GRAND DÉBAT NATIONAL - RÉUNION PUBLIQUE
20h30, Salle du Conseil
de l'Hôtel de Ville (p. 6)

SAMEDI 9 FEVRIER

MATCH À L'IMPROVISTE
20h30, Salle des Fêtes
Affrontement en théâtre d'impro

LUNDI 11 FEVRIER

CONSEIL MUNICIPAL
20h30, Salle du Conseil
de l'Hôtel de Ville

MERCREDI 13 FEVRIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
20h30, Siège de VEA, Chessy

JEUDI 14 FÉVRIER

DÎNER-SPECTACLE SAINT-VALENTIN
20h30, Salle des Fêtes

SAMEDI 16 FEVRIER

RÉUNION DE QUARTIER
10h, école Éric Tabarly (p. 7)
Quartiers Golf et Sainte-Geneviève

CONCERT FILE7 : AGAR AGAR & LÉONIE PERNET
20h30 - *www.file7.com*

VENDREDI 22 FEVRIER

CONCERT FILE7 : THE PIROUETTES & SUZANE
20h30 - *www.file7.com*

SAMEDI 23 FEVRIER

PERMANENCE PATRICIA LEMOINE
Députée de Seine-et-Marne
10h-12h, Hôtel de Ville (p. 7)

MÉDIATHÈQUE : SAMEDILECTURE
De 10h30 à 11h, pour les 5 ans et plus
De 11h à 11h40, pour les 2-4 ans
mediatheques.valeurope-san.fr

VENDREDI 8 MARS

CONCERT FILE7 : NELICK
20h30 - *www.file7.com*

MERCREDI 13 MARS

MÉDIATHÈQUE : BÉBÉLECTURE
De 10h30 à 11h30, pour les 3 mois-3 ans
mediatheques.valeurope-san.fr

SAMEDI 16 MARS

RÉUNION DE QUARTIER
10h, école Charles Fauvet (p. 7)
Quartiers Lochy et Sources

SAMEDI 16 MARS

FÊTE DE LA SAINT-PATRICK

20h30, Salle des Fêtes (p.15)
Avec Outside Duo, The Murphy's Sisters et l'association Siamsa (p.15)

CONCERT FILE 7 : CHARLELIE COUTURE & FRED NEVCHÉ
20h - *www.file7.com*

DIMANCHE 17 MARS

10 KM DE MAGNY
9h30, départ de la première course, gymnase Émilie Andéol (p. 14)

FAITES PARAÎTRE VOTRE PUBLICITÉ DANS NOTRE BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS ET TARIFS :

SERVICE-COM@MAGNYLEHONGRE.FR